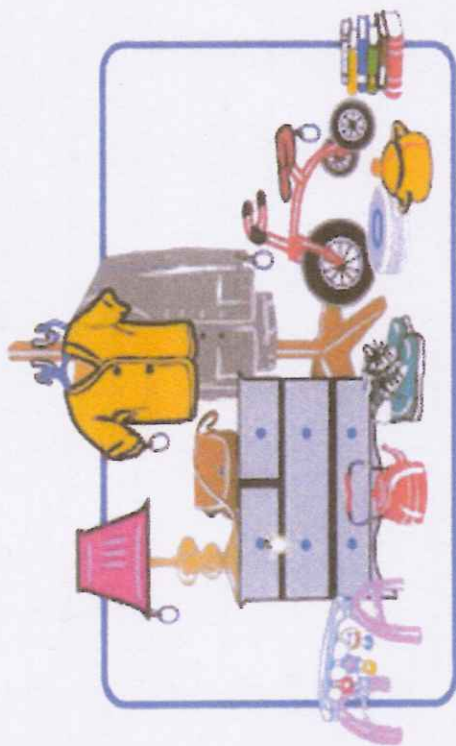


Lépanges sur Vologne

25^{ème} vide – grenier

Samedi 8 juin 2019

De 10 h à 22 h



Démonstration de danse country l'après-midi

Inscriptions :

D. Didier : 03 29 36 90 46

C. Deville : 06 87 60 06 00

Redevance :

Minimum 10€ pour 6 mètres linéaires d'étalage.

Horaires :

Accueil à partir de 8 h . Fin du déballage 22 h

Inscription :

Elle ne sera validée qu'à réception du bulletin dûment complété et accompagné du règlement .

L'association Lépanges Loisirs Association (organisateur du vide-grenier), se réserve le droit d'annuler la manifestation pour des raisons qui seraient indépendantes de sa volonté telles que le défaut de participants, un problème administratif ou pour météo trop mauvaise ...

Buvette et restauration rapide .

Association Lépanges Loisirs Animation .

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique .

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER de LEPANGES SUR VOLOGNE

Le vide-greniers de Lépages sur Vologne est organisé par l'Association « Lépages Loisirs Animation » présidée par Danielle DIDIER. Il est ouvert aux exposants non professionnels dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur et par le présent règlement, sous réserve de justifier d'une autorisation d'occupation du domaine public.

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

- 1) Se conformer à la réglementation en vigueur qui limite la participation des particuliers « au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus » et de fournir une déclaration sur l'honneur en ce sens
- 2) S'acquitter du montant de sa redevance
- 3) Laisser son emplacement dans un état de propreté identique à celui dans lequel il l'a trouvé.
- 4) Prendre toute disposition utile pour la surveillance de son étalage
- 5) Ranger son véhicule de manière qu'il ne constitue ni danger ni gêne, en se conformant le cas échéant aux indications qui pourraient lui être données

INTERDICTIONS

- 1) La vente sur le marché ou à proximité immédiate de boissons ou de produits de restauration rapide à consommer sur place
- 2) La vente d'armes blanches ou d'armes à feu, l'introduction sur le marché de substances nocives ou explosives, toute utilisation, manipulation ou démonstration de mécanismes dangereux ou susceptibles de présenter un danger
- 3) L'utilisation par toute personne, même à des fins personnelles et non commerciales, de barbecues
- 4) Toute manifestation bruyante

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- 1) Les animaux doivent être tenus en laisse
- 2) Les tractations se font librement entre vendeurs et acheteurs
- 3) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident sur un stand ou sur le circuit de la visite. Ils pourront procéder à l'expulsion de l'exposant en infraction
- 4) Le règlement du vide-greniers est déposé à la gendarmerie de Bruyères

Ouverture de 10h à 22h

**VIDE-GRENIER
SAMEDI 8 JUIN 2019
LEPANGES SUR VOLOGNE**

Nom.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....Commune.....

Téléphone.....

N° de la pièce d'identité.....

Délivrée par la préfecture de

O Carte Nationale d'identité O Passeport

O Permis de conduire O Carte de résident

Je souhaite réserver un emplacement de 6 mètres pour un montant de 10€

Je souhaite réserver un emplacement demètres pour un montant de (10€ + 1,50 € / mètre supplémentaire) soit€

**Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions du règlement du vide-greniers
Je déclare sur l'honneur ne pas participer à deux manifestations de même nature au cours de l'année 2019**

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de « Lépages Loisirs Animation » en règlement de la redevance correspondant à l'occupation de l'emplacement souhaité

Fait à Le.....

Signature obligatoire :

Bulletin d'inscription à retourner avec le chèque de règlement :

Au trésorier de l'Association « Lépages Loisirs Animations »

Christian Deville 1D allée du Ploù 88600 Lépages sur Vologne

A la présidente de l'Association

Danielle Didier 2 rue de Bellevue 88600 Lépages sur Vologne